

SECTION 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Sorein Aktiv**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation Nettoyant polyvalent liquide concentré alcalin

1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Sorein-Fabrik GmbH
Barzloostrasse 1
CH-8330 Pfäffikon, Suisse
Tel: +41 44 953 90 00

Service chargé des renseignements: d.buenter@sorein.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse
numéro d'urgence 24h
+41 (0)44 251 51 51; numéro court: 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

C12-14 Pareth-5

C9-11 Pareth-9

Cocamine Oxide

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

(suite page 2)

Nom du produit: Sorein Aktiv

(suite de la page 1)

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient D-Limonene. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de PBT.

vPvB: Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Caractérisation chimique: Préparations
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 68439-50-9 NLP: 500-213-3	C12-14 Pareth-5 ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 3, H412	5-10%
CAS: 68439-46-3	C9-11 Pareth-9 ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Acute Tox. 4, H302	1-2,5%
CAS: 584-08-7 EINECS: 209-529-3 Reg.nr.: 01-2119532646-36-XXXX	carbonate de potassium ☠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	1-2,5%
CAS: 61788-90-7 EINECS: 263-016-9 Reg.nr.: 01-2119489396-21-XXXX	Cocamine Oxide ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ☠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	1-2,5%
CAS: 1303-96-4 EINECS: 215-540-4 Numéro index: 005-011-01-1	tétraborate de disodium décahydrate ☠ Repr. 1B, H360FD	0,1-1%
CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5 Numéro index: 601-029-00-7	D-Limonene ☠ Flam. Liq. 3, H226; ☠ Asp. Tox. 1, H304; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	0,1-1%
CAS: 112-53-8 EINECS: 203-982-0	dodécane-1-ol ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≤ 0,1%

SVHC

1303-96-4 | tétraborate de disodium décahydrate

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface non ioniques	5 - 15%
parfums (D-Limonene, CITRAL)	< 5%

(suite page 3)

Nom du produit: Sorein Aktiv**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite de la page 2)

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.**Après inhalation:** Respirer de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:**

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire un peu d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Provoque des lésions oculaires graves.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 4)

CH/FR

Nom du produit: Sorein Aktiv

(suite de la page 3)

Assurer une aération suffisante.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker à température ambiante.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
1303-96-4 tétraborate de disodium décahydrate

VME (Suisse)	Valeur momentané: 5 e mg/m ³ Valeur à long terme: 5 e mg/m ³ Rf ₂ Re ₂ ;
AGW (Allemagne)	Valeur à long terme: 0,5 mg/m ³ 2(I);AGS, Y, 10

5989-27-5 D-Limonene

VME (Suisse)	Valeur momentané: 80 mg/m ³ , 14 ppm Valeur à long terme: 40 mg/m ³ , 7 ppm S SSc;
AGW (Allemagne)	Valeur à long terme: 28 mg/m ³ , 5 ppm 4(II);DFG, H, Sh, Y

112-53-8 dodécane-1-ol

AGW (Allemagne)	Valeur à long terme: 155 mg/m ³ , 20 ppm 1(I);AGS, 11
-----------------	---

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

Nom du produit: Sorein Aktiv

(suite de la page 4)

8.2 Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:


Gants de protection

Matériau des gants

Porter des gants imperméables, par ex. gants jetables en nitrile (Semperguard® gants jetables nitrile sans poudre de la société Semperit / www.sempermed.com)

Les gants de protection doivent être conformes aux spécifications de la directive 89/686 EEC et de la norme EN374. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

Les lunettes de protection doivent être conformes aux spécifications de la directive 89/686 EEC et de la norme EN166.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	jaune pâle
Odeur:	Citronné
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH: 10-10.5

Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	environ 100 °C

(suite page 6)

Nom du produit: Sorein Aktiv

(suite de la page 5)

Point d'éclair	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
<i>Température de décomposition:</i>	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
<i>Inférieure:</i>	Non déterminé.
<i>Supérieure:</i>	Non déterminé.
<i>Propriétés comburantes</i>	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
<i>Densité relative</i>	Non déterminé.
<i>Densité de vapeur.</i>	Non déterminé.
<i>Vitesse d'évaporation</i>	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
<i>Dynamique:</i>	Non déterminé.
<i>Cinématique:</i>	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
<i>VOC (CE)</i>	Non déterminé.
<i>VOCV (CH)</i>	0,83 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Oxidants

Eviter le contact avec des acides forts.

(suite page 7)

CH/FR

Nom du produit: Sorein Aktiv

(suite de la page 6)

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Sur la base de ses composants, le produit n'est pas classé.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****5989-27-5 D-Limonene**

Oral | LD50 | 4400 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.**Indications toxicologiques complémentaires:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Pas d'effets CMR connus.**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**12.2 Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB****PBT:** Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de PBT.**vPvB:** Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de vPvB.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Catalogue européen des déchets**

07 00 00 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

07 06 00 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

07 06 99 déchets non spécifiés ailleurs

(suite page 8)

Nom du produit: **Sorein Aktiv**

(suite de la page 7)

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA
Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Remarques: Non classé

IMDG

Remarques: Non classé

IATA

Remarques: Non classé

"Règlement type" de l'ONU:

-

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

(suite page 9)

Nom du produit: Sorein Aktiv

(suite de la page 8)

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

1303-96-4	tétraborate de disodium décahydrate
-----------	-------------------------------------

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
 Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
 Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
 Repr. 1B: Reproductive toxicity, Hazard Category 1B
 STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
 Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
 Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
 Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2
 Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3